



CANADA

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
É

C O R R E C T I O N S to the text of the Canada/  
USA Extradition Treaty attached to Communiqué No. 92  
of December 3, 1971.

C O R R E C T I O N S au texte du Traité d'Extradition  
entre le Canada et les Etats-Unis, en annexe au  
communiqué no 92 du 3 décembre 1971.

English Text/texte anglais

- Article 3 (2) - "Offence 26" should read "Offence 23"  
Article 4 (2) - remove the square brackets enclosing  
this clause  
Article 4 (2) (ii)  
- "Offence 26" should read "Offence 23"

Texte français/French Text

- Article 3 (1) - remplacer "un preneur qui a son princi-  
pal bureau d'affaires ou, à défaut d'un  
tel bureau, sa résidence permanente sur  
le territoire de cette Partie contrac-  
tante", par "une personne qui a le  
siège principal de son exploitation  
ou, à défaut, sa résidence permanente  
sur le territoire de la dite partie  
contractante"  
Article 4 (2) (ii)  
- "l'Infraction 26" et non "l'infraction  
23"  
Article 17 (1) - remplacer "Les officiers compétents  
de justice" par "Les officiers de  
justice compétents"  
Annexe 12 - remplacer "sous de faux prétextes" par  
"par des faux semblants"  
Annexe 23 - première ligne doit se lire ainsi:  
"Toute prise de possession illicite  
ou tout exercice illicite du contrôle..."  
Annexe 27 - remplacer "sous des faux semblants" par  
"par des faux semblants"

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES